

QUESTIONS FRÉQUENTES

SUR LE NOUVEAU RECUEIL D'ÉCHANTILLONS BIOLOGIQUES

DANS LE CADRE DU PROJET SAPRIS-SERO

CONSTANCES ET LE NOUVEAU VOLET DE L'ETUDE SAPRIS-SERO

En partenariat avec Constances et les grandes cohortes françaises en population, l'Inserm a lancé dès avril 2020 le **programme SAPRIS** : "Santé, perception, pratiques, relations et inégalités sociales en population générale pendant la crise COVID-19".

Parmi l'ensemble des participants à SAPRIS, 40 000 volontaires Constances ont reçu un kit de prélèvement dans le cadre du volet sérologique de cette étude : SAPRIS-SERO.

Les chercheurs de cette étude souhaitent maintenant étudier maintenant la persistance de nos défenses immunitaires contre la maladie (les anticorps) et affiner leur compréhension de l'évolution de l'épidémie au fil du temps :

- en s'adressant à tous les participants dont le test était positif, et également, à titre de comparaison, à certains participants tirés au sort dont le test était négatif.
- en proposant à certains participants un volet complémentaire de l'étude s'adressant aux personnes avec lesquelles ils habitent. Il s'agit de remplir - avec leur accord - un court questionnaire les concernant et de leur proposer également un test sérologique (uniquement si âgés de 6 ans et plus). Ceci afin de mieux comprendre comment se diffuse le virus au sein des ménages.

Nous vous invitons à consulter les notes d'information qui seront envoyées avec les kits de prélèvement, et figurent déjà sur la page d'accueil du site www.constances.fr.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Je souhaiterais recevoir un kit, à qui m'adresser ?

Les kits SAPRIS-SERO sont proposés afin de répondre à une question de recherche. Ils ne sont proposés qu'à certains volontaires. De même, la possibilité pour certaines personnes en dehors de la cohorte de recevoir un kit n'est offerte qu'aux membres du ménage des volontaires sélectionnés.

Il n'y a pas d'autre façon d'obtenir un kit d'auto-prélèvement que de participer à l'enquête SAPRIS-SERO et d'être ensuite sélectionné(e) ou de faire partie du ménage d'un participant sélectionné.

A qui s'adresse la sérologie proposée dans le cadre de l'étude au sein du ménage ?

A toute personne, membre du ménage d'un volontaire Constances sélectionné :

- de 6 ans ou plus au 1^{er} juin 2021
- acceptant de faire le prélèvement (les personnes mineures ou sous tutelle doivent également avoir l'accord de leurs représentants légaux)
- avec ou sans lien de parenté direct avec le(la) volontaire Constances
- qui partage le même logement / dort sous le même toit :
 - au moins 3 nuits par semaine en moyenne
 - et depuis plus d'un mois.

Est-ce que je peux faire le test, même si certains membres de mon ménage ne veulent pas participer ?

Oui, en tant que volontaire Constances, vous pouvez tout à fait participer même si une partie seulement (ou aucun) des membres de votre ménage acceptent de participer.

Les membres de mon ménage qui réalisent le test seront-ils inclus dans Constances ?

Non, leur participation à ce test sérologique ne les engage pas dans la cohorte Constances.

Est-ce que les membres de mon ménage peuvent faire le test si je refuse de participer ?

Non, car nous devons pouvoir relier les membres d'un ménage au volontaire participant de la cohorte. Si vous ne participez pas, nous ne pourrions pas analyser les données des membres votre ménage.

J'ai un mauvais souvenir de ma 1^{ère} sérologie, je ne veux pas participer.

Nous avons pris en compte les difficultés que les volontaires ont pu rencontrer avec le matériel des vagues précédentes, et nous avons changé de prestataire pour le matériel de prélèvement (auto-piqueurs).

Cependant, si vous ne voulez vraiment pas participer, merci de bien vouloir l'indiquer en remplissant votre formulaire de préconsentement, afin que nous puissions rapidement proposer le kit à un autre participant.

SEROLOGIE ET VACCINATION

J'ai été vacciné, puis-je participer ? Cela ne va-t-il pas fausser votre étude sur les anticorps ?

Vous pouvez tout à fait participer ! Au moment où vous réaliserez votre prélèvement, nous vous demanderons de remplir un questionnaire associé qui posera la question sur votre statut vis-à-vis de la vaccination. Les chercheurs sauront ainsi en tenir compte pour l'analyse des anticorps.

Il est très important, non seulement de savoir combien de temps les anticorps sont présents chez les personnes ayant été infectées, mais aussi ce qu'il en est après une vaccination.

Faut-il attendre les résultats de cette sérologie avant de se faire vacciner ?

Comme pour la 1^{ère} fois, cette étude regroupe plusieurs cohortes françaises et nécessite une logistique importante. Les résultats ne seront pas rendus avant le mois de juillet. C'est pourquoi, **si vous êtes éligible au vaccin et souhaitez vous faire vacciner, vous ne devez pas attendre.**

Au moment où vous réaliserez votre prélèvement, nous vous demanderons de remplir un questionnaire associé qui posera la question sur votre statut vis-à-vis de la vaccination. Les chercheurs sauront ainsi en tenir compte pour l'analyse des anticorps.

Il est très important, non seulement de savoir combien de temps les anticorps sont présents chez les personnes ayant été infectées, mais aussi ce qu'il en est après une vaccination.

L'ENVOI DES KITS

Je ne serai pas chez moi à la mi-juin, pouvez-vous m'envoyer le kit à mon adresse provisoire ?

Si vous avez la possibilité de récupérer le kit d'ici la fin juillet (retour de congés, suivi de courrier ...), vous pourrez réaliser et renvoyer votre prélèvement à votre retour. A défaut, nous ne pouvons pas prendre en compte des modifications temporaires d'adresse, merci de votre compréhension.

LE RESULTAT DE VOS ANALYSES

Comment va-t-on me rendre le résultat ?

Lorsque les analyses auront été faites, vous recevrez un mail indiquant que vos résultats sont disponibles dans votre espace personnel Constances.

Si les tests ne permettent pas de vous donner un résultat fiable, vous en serez également informé(e) par la même voie.

Comment les résultats seront-ils adressés aux membres de mon ménage ?

Les résultats seront adressés individuellement à chaque membre de votre foyer, à votre adresse connue par la cohorte.